



# Introduction générale

---

## Introduction générale

Depuis le 22 février 2019, la mobilisation populaire qui soulève l'Algérie n'est pas seulement une révolte contre des conditions de vie devenues inacceptables, mais aussi un mouvement qui fait des rues du pays le théâtre d'une construction organisée de la vie collective et politique par des citoyens qui revisitent leur histoire. Ce mouvement s'appelle « hirak ».

Le « Hirak » est un mouvement populaire algérien pacifique. Il suscite une production importante de slogans et de discours qui sont fréquemment utilisés dans notre société afin de répondre ou transmettre un message aux gouvernants. Analyser les slogans des manifestants permet de saisir des voix et des points de vue qui traversent les discours des locuteurs, et qui sont orientés vers les discours d'autrui.

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de l'analyse de discours, du traitement du sens, plus particulièrement des théories polyphonique et dialogique qui s'intéressent à l'analyse des contenus discursifs. Il a pour titre « l'analyse polyphonique et dialogique des slogans des discours des manifestants algériens du hirak en« 2019 » ». L'objectif de notre travail est d'étudier les concepts liés aux notions de sujet du discours, de la position du locuteur, de l'interdiscours, aux traces de la polyphonie et du dialogisme dans les discours des manifestants algériens du « hirak ». Il s'agit de montrer la présence de l'« autre » dans les discours analysés, car tout discours rencontre les discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet. Comme le défend Bakhtine, cité par Nawakowska « l'expression d'un énoncé est toujours à un degré plus ou moins grand, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui » (Nowakowska, 2005 :09). Ainsi, le présent travail se propose d'analyser les discours des « hirakistes » et de repérer les voix et les points de vue qui y résonnent, et qui sont inspirés d'autres discours.

Afin de réaliser cet objectif, nous formulons la problématique suivante :

- Comment sont constitués les discours des « hirakistes », et quels sont les phénomènes polyphoniques et dialogiques exprimés et observés dans ces discours ?

Afin de répondre à cette problématique, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Nous pensons que les discours des « hirakistes » seraient polyphoniques et dialogiques. Il existerait plusieurs voix et points de vue dans les discours des manifestants du « hirak ».

## Introduction générale

---

- Ces discours comporteraient des marques dialogiques, à savoir des discours autres que ceux du locuteur, ceux relevant du déjà dit et des réponses aux discours d'autrui.
- Les discours des manifestants comporteraient des phénomènes dialogiques et polyphoniques tels que l'ironie, la négation, le discours rapporté, etc.

Nous avons choisi de travailler sur ce thème, car nous avons constaté qu'il n'a pas encore été traité, et que l'actualité politique en Algérie a introduit un phénomène inédit qui mérite d'être étudié. De ce fait, en réalisant ce modeste travail, nous souhaitons apporter une nouveauté par rapport aux travaux déjà réalisés sur la polyphonie et le dialogisme au sein du département de français. Par ailleurs, nous voudrions enrichir nos connaissances et répondre à notre curiosité dans le domaine de l'analyse du discours à travers les concepts de la polyphonie et du dialogisme. Afin de réaliser ce travail, nous nous inspirons de la théorie polyphonique d'Oswald Ducrot et de la praxématique de Jacques Bres.

Pour atteindre les objectifs de ce travail, nous avons collecté 16 slogans sur des banderoles et des pancartes issus des discours des manifestants sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, YouTube, les journaux quotidiens algériens, et des différentes marches populaires. Notre corpus ne réunit pas tous les slogans du « hirak » de 2019, mais seulement ceux qui semblent pertinents pour notre recherche, à savoir les slogans comportant des marqueurs dialogiques et polyphoniques. Nous avons opté pour une démarche déductive et qualitative des productions discursives du « hirak », car elle répond aux principes et aux enjeux de notre recherche.

Notre travail de recherche se compose de deux chapitres. Le premier chapitre est consacré à la partie théorique qui regroupe les définitions de quelques concepts, qui ont une relation avec notre thème de recherche tels que la polyphonie, le dialogisme, le « hirak », le discours, etc. Nous présenterons brièvement les concepts de la polyphonie et du dialogisme qui ont été pris en charge par trois théories distinctes. Le deuxième est consacré à la présentation et l'étude du corpus. Nous y analyserons les discours des slogans recueillis, et dégagerons les voix et les points de vue des sujets du discours et détecterons les discours antérieurs ayant provoqué ces discours.

# Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

### Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons le cadre théorique de notre travail. Nous le consacrerons à la définition de quelques notions fondamentales qui vont servir à l'analyse de notre corpus. Ainsi, nous exposerons quelques bases théoriques à l'origine de la polyphonie et du dialogisme qui sont sollicitées par diverses théories en science du langage.

### 1. L'analyse du discours

Toute tentative de retracer l'histoire de l'analyse du discours sera ponctuée de quelques difficultés. Car elle est une discipline née de rencontres d'évolution qui se sont faites dans des contextes épistémologiques et idéologiques particulières, comme l'explique Maingueneau. Pour lui, « il est difficile de retracer l'histoire de l'analyse du discours puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur, qu'elle résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'études des textes très anciennes (rhétoriques, philologiques, ou herméneutiques) » (2002 : 41).

L'analyse du discours est une discipline permettant de questionner ce que nous faisons en parlant, au-delà de ce que nous disons. Selon Maingueneau (2005), cité par Cobby (2009), propose la définition suivante, « l'analyse du discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit ».

Ce n'est que durant les années 1960 que commenceront à émerger les contours de cette discipline dans les sciences du langage, avec comme objet d'étude « le discours ». Cette discipline met l'accent sur l'articulation du langage, du contexte, et sur les activités du locuteur. Son objectif est « d'interpréter et d'analyser les discours en fonction de l'identité du sujet parlant » (Cobby, 2009). Ce courant entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont toujours en situation de redéfinition, et propose un ensemble de notions, d'outils et de méthode spécifiques propre à faire de l'analyse du discours un champ disciplinaire autonome.

Si l'analyse du discours entretient des rapports privilégiés avec la linguistique, ayant comme objet d'étude la langue qui s'inscrit dans l'opposition saussurienne langue vs parole et

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

connait diverses définitions et divers types de pratiques. Selon P. Charaudeau et D. Maingueneau, « l'analyse du discours apparait comme la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques, comme utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles »(2002 :42). Dans ses conditions, elle fait appel à la sociolinguistique interactionnelle, à l'ethnographie de la communication et à lexico-sémantique. Pour Van Dijk (1985), cité par Maingueneau et Charaudeau (2002 : 42), c'est « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles ».

Chez les anglo-saxons, l'analyse du discours correspond à l'analyse conversationnelle, l'étude des échanges verbaux, oraux ou écrits avec le principe que tout discours est fondamentalement interactif.

Dans l'école française, elle se définit comme la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production. Celles-ci sont intégrées comme des parties intégrantes de la signification et du mode de formation du discours. L'analyse du discours est différente de la linguistique textuelle dans la mesure où cette dernière étudie le fonctionnement interne du texte. Elle n'articule pas entre le langagier et le social, mais l'analyse du discours prend à la fois le phénomène langagier et le contexte social pour construire le sens.

### 1.1 Le discours

C'est dans les années 1980 qu'apparait le terme de « discours » en sciences du langage. Celui-ci renvoie à toute production d'un mot ou une suite d'énoncés par un ou plusieurs locuteurs engagés dans une discussion.

Le discours est la mise en production de la langue dans un contexte particulier. Benveniste (1974 : 258) dit que « ... le discours est le langage mis en action et nécessairement entre partenaires ». Cet auteur le définit comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (1966 : 242). Selon Kerbrat-Orecchioni (1993 : 219), le discours est « le langage mis en action ». Du point de vue de Maingueneau (1976 : 16), « le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat d'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

deproduction ». Autrement dit, il est une manifestation de la pensée, une action de dire ou d'écrire d'une

façon envisagée une idée. Il se caractérise par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur.

Le mot « discours » est l'objet de l'analyse du discours. Il désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques de production. Il se caractérise par sa situation sociologique relativement à un groupe social donné. Nous pouvons dire que le discours est un texte qui met en avant l'acte d'énonciation lui-même pour influencer le destinataire. Il prend alors les formes les plus diverses : conversations courantes, slogans, lettres privées, textes scientifiques, etc.

D'après P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 185-186), la notion de "discours" entre dans une série d'oppositions classiques en particulier avec la phrase, la langue, le texte et l'énoncé :

« **-Discours vs phrase** : la phrase est constituée une unité linguistique, le discours est constitué d'une succession de phrases.

**-Discours vs langue** : la langue se définit comme système de valeurs virtuelles. Elle s'oppose au discours qui est l'usage de la langue dans un contexte particulier, qui filtre ces valeurs et peut en susciter de nouvelles.

**-Discours vs texte** : le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte (= condition de production et réception) (Adam, 1999 : 39).

**-Discours vs énoncé** : l'énoncé est une unité linguistique et le discours c'est la trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminée. ».

Aussi, le discours implique un acte langagier d'où émergent un **texte**, un **contexte** et une **intention**. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

### 1.2. L'interdiscours

La notion d'« interdiscours » a été présentée depuis les années 1960-1970 dans la théorie de Michel Pêcheux et les débats d'analyse du discours française. Depuis, elle fait l'objet de nombreux articles afin de l'approfondir et de l'appliquer à des objets d'études divers.

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

La notion d'interdiscours est dérivée de celle d'intertextualité. C'est la mise en relation d'un discours à un autre discours qu'elle soit implicite ou explicite. Dans le Dictionnaire d'Analyse du Discours, Charaudeau et Maingueneau (2002 : 324) définissent l'interdiscours comme l'« ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite ».

Le discours est souvent le produit de l'interdiscours. Pour Maingueneau, l'interdiscours est au discours ce que l'intertexte est au texte. Il appelle interdiscours, un ensemble de discours appartenant au même champ discursif ou des champs distincts. Il ajoute aussi que c'est « un ensemble de discours qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres » (2002 : 324).

Enfin, Charaudeau (1993 b : 316) pense que l'interdiscours peut concerner des unités discursives de dimensions très variables. Il parle de « sens interdiscursifs » lorsqu'il s'agit des expressions figées qui sont attachées aux mots et contribuent à leur donner une valeur symbolique, par exemple pour : oiseau, des unités comme : avoir un appétit d'oiseau.

### 1.3.L'énonciation

L'énonciation a été abordée par les linguistes depuis le début du siècle dernier, notamment par Charles Bally vers 1912. Celui-ci a répondu à un linguiste allemand signalant la répugnance du français pour le discours indirect, à cause de la nécessité de la construction conjonctive, où il analyse le fonctionnement du discours indirect libre sur le plan de l'énonciation. Selon Bally, l'énonciation est la mise en forme de la pensée par la langue. C'est une opération complexe, car « toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement, et linguistiquement » (1932 : 31).

L'énonciation exprime certains rapports avec le monde extérieur, tissés par deux protagonistes, le locuteur et l'interlocuteur en faisant appel à la langue. Elle est l'acte individuel de production et d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé ayant pour résultat l'énoncé. Benveniste la définit comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 :86). Maingueneau ajoute que « l'acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances unique » (1993 : 55).

Benveniste précise que l'énonciation n'est « pas la parole effective, mais c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé ». Cet acte (de produire un énoncé)

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. Ainsi, il s'approprie « l'appareil formel de la langue ». De fait, il énonce sa position de locuteur par les marques spécifiques (espaces et temps). L'appareil formel de l'énonciation est selon cet auteur (1974 : 82) l'instrument du passage de la langue au discours. Autrement dit, « le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part et au moyen de procédés accessoires, de l'autre ».

L'énonciation est donc ce qui est rattaché à l'énoncé au temps où il est produit et à sa réalité. Elle constitue d'après le Dictionnaire d'analyse du discours le pivot de la relation entre la langue et le monde ; « d'un côté elle permet de représenter dans l'énoncé des faits, mais d'un autre côté elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 228).

Ducrot appréhende l'énonciation comme une activité, et la définit comme l'émergence d'un énoncé : « j'appellerai énonciation l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé- apparition que la sémantique linguistique décrit généralement comme l'actualisation d'une phrase. (...). Le concept d'énonciation dont je vais me servir (...) n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant » (Ducrot, 1980 : 33-34).

### 2. La polyphonie

Le concept linguistique de polyphonie provient du domaine musical où il désigne un ensemble de voix multiples. Nowakowska (2005) la définit comme une métaphore musicale qui se focalise sur la pluralité des voix des personnages dans un discours, et qui sont autonomes et non hiérarchisée. Cette auteure nous dit que :

« le terme de polyphonie, emprunté au champ musical par métaphore, consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs personnages aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière mais sans phénomènes de hiérarchisation » (Nowakowska, 2005 : 23).

C'est un concept transdisciplinaire qui se décline sous diverses métaphores et trouve sa pertinence dans de multiples champs d'étude : musical, littéraire, linguistique.

Selon NØlke, la polyphonie est une théorie sémantique, discursive, structurale et instructionnelle. Son objectif est de contester le « postulat de l'unicité du sujet parlant ». Elle

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

est présente de plus en plus souvent dans les sciences du langage. Elle est utilisée pour la première fois en France par les grammairiens Baylon et Fabre en 1978 dans Grammaire systématique de la langue française. Bakhtine fut le premier à l'appliquer pour analyser les romans de Dostoïevski en 1970 en étudiant les relations réciproques entre l'auteur et le héros, et qualifier l'interaction entre les différentes voix dans un roman, qui sont pareilles et non hiérarchiques.

En 1980, Ducrot introduit le concept de polyphonie dans le domaine linguistique et le définit comme une notion linguistique susceptible de certains faits qui relèvent de la langue et non de la parole, et qui a pour but de montrer comment un énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix. Pour lui, « c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (Ducrot, 1984 : 183).

Ainsi, la polyphonie est une théorie purement sémantique qui permet d'expliquer et de traiter certains phénomènes linguistiques. Elle illustre en quoi les pratiques langagières reposent sur une multiplicité de signes, formant un système régi par la co-présence du locuteur et de l'interlocuteur.

Les textes sont polyphoniques lorsqu'ils sont véhiculés dans la plupart des cas par des points de vue différents, et plusieurs voix se font entendre dans le même texte. Cette notion de voix est censée exprimer la présence de différents sujets au sein des productions langagières d'un locuteur. Depuis Bally (1932), « les linguistes de l'énonciation dissocient la notion générale selon trois concepts : sujet parlant/locuteur/énonciateur ». Ces éléments ont été revisités par Ducrot qui propose « la notion d'énonciateur pour référer aux voix qui traversent le discours et utilisent dans ce but la distinction entre locuteur et énonciateur » (Maury-Rouan, 2009 : 133-158).

Enfin, Pour Ducrot, on peut apercevoir d'autres voix dans l'énoncé qui ne sont pas celles d'un locuteur. Ce sont celles de l'énonciateur qui « sont censées s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant qu'on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leurs positions, points de vue, leurs attitudes, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles ». Il arrive à la conclusion que « l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur » (Ducrot, 1984 : 204-205).

### 2.2. Le locuteur et l'énonciateur

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

On parle de polyphonie lorsqu'il y a une pluralité des voix dans un énoncé. Cette pluralité des voix consiste à trouver dans un énoncé le locuteur et les énonciateurs. Le locuteur donne existence à des énonciateurs qui organisent les points de vue. Ducrot insiste sur la distinction du locuteur et des énonciateurs. Pour lui, « le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (...) » (1984 : 205).

Le locuteur est l'être physique qui donne existence à un énoncé donné, qui lui permet d'interagir avec son interlocuteur dans une situation de communication. C'est celui à qui renvoient les déictiques personnels et spatiaux-temporels qui définissent l'énoncé comme un événement singulier. Pour Ducrot, le locuteur est « un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom 'je' et les autres marques de la première personne » (1984 : 193). Le locuteur est donc celui à qui renvoie le pronom "je", la personne à qui on impute la responsabilité de l'énoncé, c'est celui qui produit l'énoncé, et donc celui qui se place au centre de l'énonciation. Il implique une certaine manière de présenter le contenu de son énoncé, par exemple l'emploi du pronom personnel je, comme il peut marquer vis-à-vis de ce contenu un rejet total.

Ducrot introduit une distinction à l'intérieur de la notion de locuteur. Il en distingue deux types qui sont :

- **Le locuteur en tant que tel (L)** : c'est celui qui assume la responsabilité de l'énoncé, qui se désigne par les marques de la première personne (je, me, mien...), il est la source de l'énonciation, « responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété » (1984 : 200) par exemple : Je suis triste !
- **Le locuteur en tant qu'être du monde** : c'est celui qui exprime les sentiments, c'est une personne « complète », « qui possède, entre autres propriété, celle d'être l'origine de l'énoncé » (Ducrot, 1984 :200) par exemple : hélas !

Dans le dictionnaire de l'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau, le locuteur est celui « désignant à l'origine la personne qui parle, c'est-à-dire celle qui produit un acte de langage dans une situation de communication » (2002 : 350). Dans le Dictionnaire

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

de linguistique, il est défini comme « un sujet parlant qui produit les énoncés, par opposition à celui qui les reçoit et y répond » (Dubois, 2002 : 289).

Le locuteur implique l'étude de l'énonciation. Il n'est pas le maître de l'énonciation, car plusieurs voix s'expriment à travers sa parole. « Il n'est pas non plus celui qui décide seul les coordonnées personnelles, spatiales et temporelles puisqu'elles caractérisent la situation qu'il partage avec ses interlocuteurs » (Vion, 2011 : 242). Le locuteur peut utiliser les déictiques de la première personne comme il peut les gommer en recourant à d'autres stratégies, comme parler avec d'autres ou user de l'effacement énonciatif qui n'est qu'une apparence d'absence, car le locuteur « demeure énonciativement présent dans un énoncé qui ne pouvant simplement décrire ou rapporter, exprime son point de vue et donc sa présence en tant qu'énonciateur » . (Vion, 2005 : 4). Le locuteur transmet ses opinions et points de vue qui s'expriment en termes d'énonciateur(s). Il construit tous les énonciateurs et les points de vue qui traversent son discours.

Le concept d'énonciateur est qualifié d'« œil qui voit » pour le discours du locuteur ducrotien. Comme l'explique Ducrot, « à l'énonciateur également je peux faire correspondre des rôles proposés par Genette. Je le mettrai en parallèle avec ce que Genette appelle quelquefois « centre de perspective » (...) et celui qui voit » (1984 : 208).

L'énonciateur occupe un rôle central. C'est lui qui prend en charge le point de vue, et c'est lui qui décide du corps du dialogue, de la chose à dire, et du ton à adopter. Selon le Dictionnaire de l'analyse du discours, l'énonciateur est une « notion centrale pour toute linguistique et analyse du discours qui s'inscrivent dans une perspective énonciative » (2002 : 224).

Pour Ducrot, « les énonciateurs sont des êtres intradiscursifs » qui peuvent être identifiés dans le discours du locuteur et participer alors aux diverses formes de discours rapporté. Ils sont créés par le locuteur pour être responsables des points de vue et ne fonctionnent que grâce aux intentions de ce dernier. Ducrot les définit comme des :

« Êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciateur est vu comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles » (1984 : 204).

Maingueneau considère les énonciateurs comme « des positions distinctes de celle de locuteur ». Pour lui, ils correspondent à « ces êtres qui sont présentés dans l'énonciation sans qu'on puisse néanmoins leur attribuer des mots précis » (1991 : 128). Les énonciateurs

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

n'entrent pas directement en jeu. Ils ne sont qu'un choix du locuteur pour présenter une perspective de laquelle celui-ci peut se distancier et qu'il ne prend pas forcément en charge. Ils parlent à travers l'énonciation, mais seul leur point de vue s'y exprime.

Pour conclure, si la notion d'énonciateur repose sur celle de point de vue, le locuteur ne peut produire un énoncé sans, en tant qu'énonciateur, exprimer un ou plusieurs points de vue à travers son énoncé. Le locuteur est donc doublement présent : d'abord en tant que coproducteur d'un message mais également en tant qu'énonciateur exprimant des opinions et des points de vue au sein de ce message.

### 2.3. Le point de vue

La notion de point de vue joue un rôle important dans la théorie polyphonique. Elle vient de la narratologie qui a mis en évidence, dans les textes narratifs, de nombreux phénomènes linguistiques qui « concernent les relations entre un sujet focalisateur à l'origine d'un procès mental », cela sans qu'il ait nécessairement mention explicite de ce sujet focalisateur (Rabatel, 1998 : 9). Pour Rabatel (2001c : 154), c'est « l'expression linguistique de perceptions représentées des personnages ». C'est aussi « une forme générale d'expression de la subjectivité du sujet de perception » (2003 : 8).

Le point de vue n'est pas un énoncé au sens d'une suite de mots, mais une activité sémantique abstraite. Il n'est pas une réaction à propos de faits, mais une façon de voir la chose, de l'interpréter. Il constitue le noyau du sens de l'énoncé, associé par Ducrot à celle de position et d'attitude qui sont définies comme des « entités sémantiques abstraites » ou « des propositions au sens logique » (1984 : 218-219). Ainsi, le point de vue est le positionnement des énonciateurs dans un énoncé. Selon Rabatel, il correspond à « un contenu propositionnel renvoyant à un énonciateur auquel le locuteur « s'assimile » ou au contraire dont il se distancie » (2005 : 59). Pour Perrin (2009 : 62), le point de vue « n'est en fait qu'une projection fondée sur ce qui est dit, plutôt que directement sur les mots et les phrases ».

En résumé, tout énoncé contient un point de vue. Tout contenu d'un énoncé est nécessairement un point de vue, qu'il soit évaluatif ou à première vue descriptif, comme dans « Paul a cessé de fumer ».

### 3. Le dialogisme

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

La paternité du dialogisme revient aux écrits du théoricien Russe M. Bakhtine, où ses travaux ont connu un succès remarquable en France dans le domaine de la recherche après la traduction Volochinov dans les années 1970.

Selon le Dictionnaire de l'analyse de discours, le dialogisme est « un concept emprunté par l'analyse du discours au cercle Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 175).

La notion de dialogisme porte sur la production littéraire avant de se lancer dans des nombreux travaux en sciences du langage, en particulier en analyse de discours. D'après Bakhtine, le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique humaine au niveau de la langue.

Pour Nowakowska, le dialogisme « est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine » (2005 :25-26).

### 3.1. Le dialogue

Selon le Dictionnaire de l'analyse du discours (2002), le terme dialogue vient du grec *dialogos* qui signifie un « entretien, discussion ». Et selon Bres (2005), le dialogue « est un échange de tours de parole ». D'après Le Robert(1994), le dialogue est un « entretien entre deux ou plusieurs personnes ». Il est conçu comme un important concept bakhtinien. Le terme dialogue peut-être utilisé pour exprimer des formes de discours, comme certains textes écrits. Pour Maingueneau et Charaudeau(2002), le terme dialogue est utilisé parfois par extension pour désigner des formes de discours comme certains textes écrits, ou il n'y a pas d'échange à proprement parler, mais où le destinataire est dans une certaine mesure inscrite dans le texte.

### 3.2. Le dialogal

Définir la notion dialogal permet de définir celle du monologal. Le dialogal exprime l'alternance des tours de parole, délimité par l'alternance des locuteurs, alors que dans le monologal il ya l'absence de la structure externe. Le monologal désigne un seul énoncé produit par un seul locuteur, comme l'explique Bres (2005 : 50) :« les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe, mais n'en affectent pas moins sa délimitation.

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*».

Cependant, le dialogal réfère à la dimension du dialogue externe. C'est à partir de cette dimension que les phénomènes dialogaux prennent la forme de l'alternance des voix et un enchaînement de tours de parole, produite par des locuteurs différents, qui permettent aux participants de prendre la parole dans une situation d'interaction concrète, c'est-à-dire d'échange entre individus à la base de partager le même fil du discours, comme le précisent Bres et Verine, le dialogal est « marqué par l'alternance des tours de parole référés à des locuteurs différents » (2002 : 159-169).

Enfin, selon Bres, l'interaction dialogale est définie comme « deux locuteurs ou plus partageant le même élément, le fil du discours du dire, de l'interaction » (2005 : 55).

### 3.3. Le dialogique

D'après la lecture des textes de Bakhtine, Bres (2005) a pu définir le dialogique comme l'*orientation* de tout énoncé (i) vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii) vers la réponse qu'il sollicite.

Le dialogique correspond au dialogue interne du discours. On peut le trouver dans un énoncé qui comporte plusieurs discours prononcés dans un seul tour de parole sur le même thème. D'après Bres (2005 : 49), c'est « l'orientation d'un énoncé vers d'autres énoncés ». L'exemple fourni par Bres (2005) nous renseigne sur ce phénomène dialogique comme suit : « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes. Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer. (...). (F. Bayrou, *Le Monde* 28. 11. 96).

On dira que le dialogisme de l'énoncé « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes », que nous appellerons [E], tient à deux éléments : (i) il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif compte tenu de son anaphorisation dans le contexte ultérieur, que nous appellerons [e], que l'on peut reconstruire comme « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes » ; (ii) il l'*infirme* par l'adverbe *ne... pas*. L'énoncé [e] ».

### 3.4. Les Types du dialogisme

Il existe trois types de dialogisme : interdiscursif, interlocutif et intralocutif.

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

- **Le dialogisme interdiscursif**

Ce concept renvoie à l'interaction entre le discours du sujet parlant et les discours antérieurement réalisés par d'autres locuteurs sur un même objet. En effet, tout discours produit forcément une réponse à d'autres discours déjà tenus sur cet objet comme le confirment Bres et Nowakowska (2006 : 25). Pour ces auteurs, « mon discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction ».

- **Le dialogisme interlocutif**

Ce type de dialogisme se produit lorsque « le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper ». A cet égard, le dialogisme interlocutif caractérise la situation au cours de laquelle un énonciateur construit son énoncé en fonction des discours de son interlocuteur, son discours est une réplique à ce qu'il anticipe et à ce qui a été antérieurement réalisé au moment de l'échange. C'est à ce niveau dialogal de l'échange que nous pouvons constater des stratégies d'évitement, de contournement ou de détournement.

- **Le dialogisme intralocutif**

Il décrit une situation où l'énonciateur dialogue avec son propre discours. Il s'agit d'une prise de position à l'égard de sa propre parole. Selon Bres (2005 : 53), le discours intralocutif fait que « la production de la parole se fait constamment avec ce qu'il a dit antérieurement, ce qu'il est en train de dire et qu'il a à dire ».

#### **4. Les théories de la polyphonie et du dialogisme**

C'est durant les années 1930 qu'apparaissent les concepts de polyphonie et dialogisme avec les écrits de Bakhtine, qui part du principe que toute production verbale se fait sous forme de dialogue. Pour lui, « la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue ». Les notions de polyphonie et du dialogisme sont fortement

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

sollicitées par diverses théories en sciences du langage, au point que pour certains, elles apparaissent aussi incontournables que celles d'énonciation ou du genre de discours.

Les linguistes qui ont travaillé sur la polyphonie et le dialogisme avaient toutes les idées de BAKHTINE comme point de départ, mais qui ont pris des voies différentes. Il y a ceux qui ont adopté le terme de polyphonie, d'autres celui de dialogisme, d'autres ont proposé d'articuler les deux notions. On peut résumer les théories, ou les approches, ayant traité les deux concepts précédents dans ce qui suit.

### 4.1. La théorie polyphonique d'Oswald Ducrot

Ducrot est l'un des premiers linguistes à introduire la théorie de la polyphonie dans le champ de l'analyse linguistique, notamment avec la parution de son ouvrage « Les mots du discours » en 1980. Il a repris les concepts polyphoniques bakhtiniens qui ont été introduits métaphoriquement en théorie littéraire (1929-1975), pour une analyse pragmatique fondée sur l'énonciation. Il se réfère à Bakhtine comme celui qui a élaboré le concept pour analyser un certain type de romans ou textes russes, notamment ceux de Dostoïevski. Pour lui, « la notion de polyphonie a été utilisée par Bakhtine pour qualifier une catégorie de romans, ceux de Dostoïevski, où coexistent une pluralité de modes narratifs différents, et qui donnent au lecteur l'impression que plusieurs narrateurs s'adressent à la fois à lui » (Ducrot. O, 1984b : 3).

La théorie polyphonique ducrotienne est mise au jour dans le chapitre VIII de « Le Dire et Le Dit » en 1984, intitulé « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation ». Elle a été proposée en se basant sur les travaux d'Authier (1978) et Plénat (1975) qui mettent en doute deux principes « un énoncé = un sujet de conscience ». Pour Ducrot, « s'il y a un locuteur, il est identique au sujet de conscience ». Son objectif est la remise en cause d'un postulat longtemps considéré comme incontestable en sciences du langage, à savoir celui de « l'unicité du sujet parlant ». En d'autres termes, dans le cadre de ce dernier, chaque énoncé ne fait entendre qu'une seule voix. Ducrot quant à lui pose qu'un énoncé fait entendre plusieurs voix. Pour lui, « l'objet propre d'une conception polyphonique du sens est de montrer comment un énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (1984 : 183). De plus, il fait une distinction entre le sujet parlant conçu comme producteur empirique de l'énoncé et le locuteur en tant qu'instance assumant l'acte de langage.

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

Les recherches de Ducrot se situent dans le cadre de la « pragmatique-sémantique » ou « pragmatique linguistique » qui a comme objet de « rendre compte de ce qui, selon l'énoncé, est fait par la parole ». Il part du principe que les énoncés constituent des rencontres entre des points de vue effectués au moment de l'énonciation et des points de vue communiqués. Le message peut être pris en charge par le locuteur au moment de l'énonciation, comme il peut être communiqué à travers l'énonciation sans qu'il soit pris en charge par le locuteur.

Le cadre descriptif que propose Ducrot en 1984, ce qu'on appelle communément « sujet parlant », est composé de plusieurs types de personnages ou « instances énonciatives » : le locuteur, l'énonciateur et le producteur empirique, distingués par les responsabilités différentes qu'ils ont.

- **Le locuteur** : Selon Ducrot, le locuteur est « un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé » (1984 : 204). Il est un être du discours. Il est le personnage de l'énoncé qui est désigné par les marques et les déictiques, « c'est à lui que réfèrent le pronom je et les autres marques de la première... » (Ducrot, 1984 : 193).
- **Les énonciateurs** : L'énonciateur est un personnage abstrait qui n'a pas de présence physique, c'est celui qui assume le point de vue. S'il parle, il exprime un point de vue, une position, une attitude, mais pas aux sens matériel du terme. Pour Ducrot, les énonciateurs sont « des êtres qui expriment des points de vue, des êtres censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (1984 : 204).
- **Le producteur empirique** : Il est l'être physique, celui qui a prononcé le discours (celui qui l'a articulé). Il est l'être réel qui physiquement produit l'énoncé. Pour Ducrot, dans l'analyse linguistique, on ne prend pas en compte le producteur empirique, car il ne s'inscrit pas comme indication sémantique dans l'énoncé.

### 4.2. La théorie Scandinave de la polyphonie ou ScaPoLine

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

La théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique (désormais ScaPoLine) et son évolution a pris un nouvel élan à la fin du XXème siècle, principalement avec H. Nølke, qui a développé la théorie polyphonique en élaborant sa propre version et raffinant essentiellement le modèle ducrotien pour mieux l'adapter à l'analyse des textes.

Selon H. Nølke (2004 : 9), la ScapoLine représente une approche polyphonique qui reste fidèle à la conception ducrotienne de la polyphonie, du moins en principe. Dans le cadre de la ScaPoLine, Nølke définit la polyphonie exclusivement en termes de point de vue qui sont tous liés à une source. Dans ce cas, la ScapoLine s'oppose au postulat de l'unicité du sujet parlant et propose un réseau complexe des êtres discursifs dont les voix sont audibles dans l'énoncé.

Et selon Olsen. M (2002), la polyphonie est l'actualisation de plusieurs voix dans un même texte. Pour préciser le niveau d'analyse, la ScaPoLine distingue d'une part, la structure polyphonique qui concerne le « niveau de la langue ou de la phrase », et d'une autre part, la configuration polyphonique qui est liée au niveau de l'énoncé considéré parmi les éléments de la description sémantique de l'énoncé. La configuration est constituée de quatre éléments indispensables tels que :

- **Locuteur (LOC)** : qui est l'élément le plus important puisqu'il prend la responsabilité de l'acte de l'énonciation, c'est le constructeur du sens.
- **Les points de vue (PDV)** : ce sont des entités sémantiques composées d'une source à travers laquelle le locuteur construit un PDV. Les PDV sont de nature différente : PDV simples, PDV hiérarchiques ou PDV relationnels.
- **Les êtres discursifs (ê.-d.)** : ce sont des entités sémantiques, après être construites par le LOC, elles obtiennent le caractère constitutif susceptible d'être désignés comme « l'énonciateur » de PDV et de prendre en charge la responsabilité de l'énonciation. Par ailleurs, les ê.-d. sont des images de divers personnages qui figurent dans le discours.
- **Les liens énonciatifs** : une fois la configuration est construite par le LOC, le rôle principal des liens est de relier les ê.-d. aux PDV dont l'objectif est de préciser la

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

position des ê.-d. par rapport aux PDV. Dans cette catégorie, il existe trois types de liens : le lien de responsabilité, de réfutation, de non-responsable et de non-réfutation.

Cette théorie porte son attention sur d'autres objectifs qui diffèrent de ceux de Ducrot comme la suppression du terme de l'énonciateur et l'introduction de la notion de sources de PDV, que les PDV sont reliés aux locuteurs, alors que chez Ducrot, les PDV sont reliés à l'énonciateur. NØlke et *al.* (2004 : 20) affirment qu'ils avaient « été amenés à abandonner certains termes ducrotiens tels que celui d'énonciateur [...] ».

### 4.3. Le dialogisme chez Bres

La notion de dialogisme a fait son apparition dans le contexte de la praxématique vers la fin des années quatre-vingt dans lequel le théoricien Bres et les praxématiciens de Montpellier ont progressivement établi leurs fondements à partir des idées de Bakhtine. Comme le définit Bres (2007 :38), il s'agit de « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillette(nt) énonciativement ».

Les bases du dialogisme semblent être posées dès la fin du XXème siècle dans une série d'articles (BRES 1996, 1998, 1999), (Dendale et Coltier 2006). Ce qui est important dans l'optique de la praxématique, c'est de décrire le sens qui se crée dans l'actualisation. En outre, dans l'acception de Bres, le phénomène dialogique se caractérise de deux systèmes d'énonciation, pour préciser le statut théorique, on met l'accent sur l'organisation des voix qui se constituent d'un énoncé (e), qui est enchâssé dans un énoncé (E) enchâssant, c'est ce qu'on appelle « un dédoublement énonciatif » (Bres et Verine, 2002 : 163).

En effet, les praxématiciens prennent la pluralité des énoncés actualisés dotés d'un modus et d'un dictum qui s'inscrit dans l'actualisation phrastique comme un objet d'étude (Bres et Nowakowska, 2006). La notion d'actualisation consiste à saisir que l'énoncé monologal se distingue de l'énoncé dialogique. Dans l'énoncé monologique, l'énonciateur assume la responsabilité d'actualisation modale et déictique des énoncés dans lesquels un énonciateur modalisé porte sur un dictum et non sur un énoncé déjà actualisé, c'est-à-dire, il procède d'une seule énonciation, alors que la particularité de l'énoncé dialogique consiste dans le fait que son actualisation ne porte pas sur un simple contenu (*dictum*), mais sur un énoncé déjà actualisé antérieurement (*modus+dictum*).

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

Comme le confirment Bres et Nowakowska (2004), « par la possibilité de distinguer à l'analyse deux énoncés hiérarchisés, l'énoncé enchâssant (E), pourvu d'un énonciateur (E1), et l'énoncé enchâssé (e), également pourvu d'un énonciateur (e1) », ces deux énoncés se distinguent notamment par les marques typographiques à l'écrit. A la base, l'énoncé enchâssant « correspond à l'interaction du scripteur avec le lecteur » et l'énoncé enchâssé « correspondant à l'interaction d'un secrétaire régional avec un interlocuteur non explicité » (Bres et Verine, 2002 : 165).

En ce qui concerne les instances énonciatives de la théorie praxématique, elles ne recouvrent pas les mêmes fonctions d'une théorie à une autre. Nous rappelons que Ducrot distingue entre le locuteur en tant que responsable de l'énonciation par rapport à l'énonciateur en tant qu'être qui exprime et qui prend en charge des PDV. Cependant, Bres distingue entre le concept de l'énonciateur et le locuteur. Ce dernier représente un producteur secondaire dans la théorie et les analyses des praxématiciens qui le considèrent comme « l'instance de profération du discours » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 171). Il actualise l'énoncé dans sa dimension du dire.

La théorie de la praxématique a connu de nombreuses variantes, les premiers marqueurs apparaissent chez O. DUCROT dans ses analyses polyphoniques qui ont permis aux théories de s'ajouter davantage en analysant de nouveaux phénomènes de la langue. Chez J. BRES, l'étude de ces marqueurs est le seul moyen pour étudier linguistiquement le dialogisme parmi les phénomènes analysés par ce théoricien : **l'ironie la négation, la comparaison, la concession et l'opposition, discours rapporté, etc.**

### 5. Le « HIRAK »

Le terme « hirak » est mot arabe, qui est dérivé du lémeharaka, qui veut dire « mouvement ». En Algérie, le mot « **HIRAK** » désigne un mouvement de contestation populaire qui a commencé le 22 février 2019, où les manifestants descendent dans les rues de toutes les villes du pays, et particulièrement dans la capitale Alger, chaque vendredi, dans le but d'exiger un changement radical du système et le recouvrement de toute souveraineté populaire dans la gestion du pays. Ainsi, chaque semaine, la voix de peuple dénonce les privilèges des dirigeants, et l'expression populaire a suscité une puissante créativité, à la fois politique, artistique et linguistique que l'on observe dans les slogans, les discours, les

## Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux

---

chansons et pancartes produits dans plusieurs langues, particulièrement en arabe, en français et en kabyle.

### 6. Le slogan

Le terme "slogan" provient étymologiquement du gaélique écossais « sluagh-ghairm ». Il est étroitement lié à l'histoire du clan écossais. Il est composé de « sluagh » qui signifie « foule/ troupe » et de « ghairm » qui signifie « cri/ appel ». Le slogan désigne littéralement « un appel au rassemblement » du peuple écossais en période de stabilité, et « un cri de guerre ou de bataille » en période d'instabilité. Le slogan est considéré selon le *Trésor de la langue française* comme une « formule concise et expressive, facile à retenir, utilisée dans les campagnes de publicité, de propagande pour lancer un produit, une marque ou pour gagner l'opinion à certaines idées politiques ou sociales ».

Principalement lors des élections, le slogan apparaît plus nettement dans le quotidien du citoyen. A cette occasion, nous le voyons dans les médias et les réseaux sociaux. Il apparaît sur les panneaux publicitaires, les banderoles, sur les écrans de la télévision, etc. Il est défini comme « un texte souvent court qui sert à résumer le message du candidat ou du parti et/ou à affirmer un positionnement » (P. François, 2013 :257). Le slogan résume le discours en quelques mots bien formulés et rythmés, facile à mémoriser, utilisé par le candidat pour affirmer et résumer son programme.

Charaudeau et Maingueneau estiment que « le slogan qu'il soit publicitaire ou politique, condense le discours en un noyau thématique, une formule ramassée, rythmée, à des fins mnémoniques et pragmatiques, visant à mobiliser et à pousser à l'action ». Selon Reboul (1975 : 42), le slogan est défini comme une « formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses tant par son style que par l'élément d'autojustification passionnelle ou relationnelle qu'elle comporte, comme le pouvoir d'incitation du slogan excède toujours son sens explicite, le terme est plus au moins péjoratif ».

### Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons défini quelques concepts que nous avons jugés indispensables et nécessaires pour notre étude. Notre objectif est d'analyser les discours des

## **Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux**

---

manifestants du « HIRAK » et de repérer les voix et les points de vue qui s'y manifestent et comment certains discours ont orientés vers d'autres discours. Cela se réalisera à travers l'observation des phénomènes polyphoniques et dialogiques exprimés dans ces discours.

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

### Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphoniques et dialogiques

#### Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous analyserons notre corpus qui est constitué de 16 slogans. Notre analyse s'appuiera sur les deux théories polyphonique et dialogique d'O. Ducrot et de J. Bres, ce afin de repérer les différents points de vue et les différentes voix qui résonnent dans les discours des « hirakistes » et qui sont inspirés d'autres discours. Afin de réaliser cet objectif, nous nous appuyons sur les différents procédés polyphoniques et dialogiques comme l'ironie, la négation et d'autres procédés que nous avons jugés utiles à notre analyse.

Afin d'analyser les énoncés du point de vue polyphonique et dialogique, nous adopterons tout au long du travail les abréviations suivantes.

Pour ce qui est du dialogisme :

**E** : énoncé enchâssant.

**e** : énoncé enchâssé

**E1** : énonciateur de l'énoncé enchâssant

**e1** : énonciateur de l'énoncé enchâssé

Pour ce qui est de la polyphonie :

**L** : locuteur

**l'** : ex-locuteur

**E** : énonciateur principal

**E1, E2, .....** : les autres énonciateurs

**e** : l'énoncé

**Pdv** : point de vue

L'analyse polyphonique et dialogique des discours des manifestants se réalise à travers l'étude des différents phénomènes tels que la négation, le discours rapporté, le conditionnel, la présupposition, etc.

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

### 1. La négation

La négation sert à contredire, ou à nier une assertion positive. Il existe trois types de négation : descriptive, polémique et métalinguistique.

Selon l'approche de **Ducrot (1984 : 217)** la **négation descriptive** est perçue comme une négation à travers laquelle le locuteur décrit l'état des choses ou le monde réel qui ne renvoie à aucune opinion contraire dans l'énoncé comme dans « IL n'y a pas un nuage au ciel » et la **négation polémique (1984 : 217)** est « destinée à contrer une opinion inverse, ce qui est le cas si les deux énoncés négatifs précédents répliquent à des affirmations ». Elle sert à réfuter un point de vue précédemment formulé. Elle met en scène deux énonciateurs E1 et E2 comme dans l'exemple : Pierre n'est pas intelligent

E1 : Pierre est intelligent

E2 : Pierre n'est pas intelligent.

Le locuteur de *Pierre n'est pas intelligent*, en s'assimilant à l'énonciateur E2 du refus, s'oppose non pas à un *locuteur* mais à un *énonciateur* E1 qu'il met en scène dans son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif. L'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne au discours dans lequel elle est contestée. Cette négation polémique a toujours un effet abaissant, et maintient les présupposés.

Quant à la **négation métalinguistique**, c'est le fait de reformuler un énoncé effectivement prononcé, et le réfuté, en ajoutant parfois un effet majorant. Ducrot appelle méta-linguistique :

« Une négation qui contredit les termes même d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. je dirai que l'énoncé négatif s'en prend alors à un *locuteur* qui a énoncé son correspondant positif. C'est cette négation métalinguistique qui permet par exemple d'annuler le présupposé du positif sous-jacent, comme c'est le cas dans *Pierre n'a pas cessé de fumer* ; en fait, il n'a jamais fumé de sa vie ». (Ducrot, 1984 : 217)

Cette négation présente deux pdv, soit :

Pdv1 : pierre a cessé de fumer (point de vue de l'énonciateur E1)

Pdv2 : pierre n'a pas arrêté de fumer puisqu'il n'a jamais fumé (ce point de vue est assumé par l'énonciateur E2).

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

- « Pas de report ni conférence, on ne vous fait plus confiance »

*Figure 1*



Le présent slogan, brandi par les manifestants à travers lequel ils expriment leur colère contre certaines décisions du pouvoir, montre la résistance des manifestants et l'occupation des rues chaque semaine jusqu'au départ du régime en place. Ce slogan exprime le refus du peuple des propositions des gouvernants à reporter les élections et dialoguer.

D'un point de vue dialogique, dans cet énoncé (**E**), nous comprenons l'attachement du peuple à ses résolutions et ne pas dialoguer avec les gouvernants qui ne sont pas crédibles. Cet énoncé est la réponse à autre énoncé précédent (**e**) qui est la proposition des gouvernants de « l'organisation d'une conférence » et la création d'une instance de dialogue pour organiser les élections. Dans cet énoncé, nous distinguons un énonciateur principal (**E1**) qui répond à un précédent énonciateur (**e1**). (**E1**) soutient l'idée de rejeter toute négociation avec les gouvernants sur la situation de l'Algérie, alors que (**e1**) défend l'idée d'organiser un débat avec le peuple afin de traiter de la situation de l'Algérie.

Du point de vue polyphonique, nous détectons dans cet énoncé diverses voix et divers PDV. Nous observons qu'il y a un locuteur (**L**) qui renvoie aux manifestants algériens. Il existe également un ex-locuteur (**I'**) qui renvoie aux tenants du pouvoir (responsables politiques, généraux, etc.) qui essaient de gagner du temps et tromper le peuple. Nous distinguons aussi deux énonciateurs, (**E1**) et (**E2**). (**E1**) renvoie aux responsables qui proposent la création d'une instance de dialogue, alors que (**E2**) renvoie à la réaction du désaccord du peuple sur l'organisation d'un débat avec le pouvoir. Cela nous permet de distinguer deux points de vue. Le **pdv1** marque la proposition de se réunir avec le peuple afin d'échanger leurs idées. Il est exprimé par **E1** qui renvoie aux tenants du pouvoir. Quant au **pdv2**, il marque la réponse du peuple au pouvoir sur son refus de dialoguer avec lui « non au débat entre le peuple et le pouvoir » Ainsi, (**L**) se confond avec (**E2**), car il partage le **pdv2**, alors que (**I'**) s'identifie à (**E1**), car il partage le **pdv1**.

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

- « L'Algérie n'est pas une monarchie »

Figure 2

Un slogan qui est principalement récité au cours des protestations en Algérie. Les manifestants scandent « L'Algérie n'est pas une monarchie » pour dire qu'ils sont contre l'entêtement de Bouteflika qui compte briguer un cinquième mandat, ce qui arrange les affaires de son frère à la tête du pays. Cela a fait que le peuple a voulu rappeler au pouvoir que l'Algérie est une république et non une monarchie, et que le régime actuel est en place depuis l'indépendance, ce qui constitue une preuve de la fragilité dans la constitution du pouvoir républicain algérien, et cette fragilité est apparente par la durée du régime.



Dans une analyse dialogique, nous distinguons un énoncé (E) qui fait comprendre que le peuple est contre le cinquième mandat de Bouteflika et que l'Algérie n'est pas un pays monarchique. Cet énoncé est la réponse à un autre énoncé précédent présupposé (e) qui est la volonté de mettre Saïd Bouteflika président après la maladie de son frère Abdelaziz. Dans cet énoncé, on trouve un (E1) qui répond à un (e1) qui soutient l'idée que l'Algérie n'est ni une monarchie ni une dictature, mais un pays républicain, démocratique et populaire, alors que (e1) défend l'idée portée par le projet de préparer Saïd à succéder à son frère Abdelaziz.

Dans une analyse polyphonique, nous détectons dans cet énoncé plusieurs voix et pdv. On repère un (L) qui revient aux manifestants du hirak. Nous distinguons également deux énonciateurs, un (E1) qui réfère au clan Bouteflika et ceux qui veulent imposer Bouteflika à la tête du pays et son frère comme Régent qui remplace son frère durant son absence de la scène politique. L'énonciateur (E1) adopte le pdv1 qui consiste dans la transformation du pays en une monarchie, à travers l'installation de Saïd à la tête du pays. Les hirakistes, comme deuxième énonciateur (E2), assume le pdv2 qui refusent toute tentative de maintenir la famille Bouteflika au pouvoir et insistent sur le caractère démocratique du pays. Ils essaient de s'imposer en tant que premiers décideurs dans le pays. Ils ne veulent en aucun cas perdre le pouvoir sur le pays et revendiquent un changement radical du système pour assurer un nouveau départ fondé sur des valeurs démocratiques.

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

### 2. Le discours rapporté

Le discours rapporté « peut être considéré comme un fait dialogique prototypique dans la mesure où, au moins dans sa forme directe, il tend à expliciter l'interaction entre l'énonciation enchâssante et l'énonciation enchâssée » (Bres et al., 2019 : 179). Dans cette catégorie de discours, le locuteur rapporte les paroles de l'interlocuteur d'une façon fidèle et objective. Rapporter un discours, c'est le prononcer tel qu'il a été produit réellement avec toute sa référence à la situation d'énonciation. Nous étudierons ce phénomène à travers l'analyse de quelques exemples de ce type de discours dans ce qui suit :

- « **Écoutez-nous bien, on a dit que « vous allez tous dégager »** »

Le présent énoncé montre la colère du peuple algérien contre le pouvoir. Cet énoncé est un discours rapporté qui est un phénomène important pour l'étude polyphonique et dialogique de par ses caractéristiques.

Cet énoncé est dialogique, car on distingue un énoncé enchâssant (**E**), « **écoutez-nous bien, on a dit « vous allez tous dégager »** », à travers lequel les manifestants revendiquent le départ du système dans sa totalité afin de préserver l'Etat. C'est une reprise d'un précédent discours prononcé par les manifestants eux-mêmes qui semble ne pas avoir été écoutés par les autorités. Dans cet énoncé, le peuple reprend son propre discours par (**e**) « **vous allez tous dégager** », énoncé déjà prononcé par les manifestants qui clament leur désir de voir les tenants du pouvoir abdiquer.

Dans ce slogan, il y a un énonciateur principal (**E1**) qui défend l'idée des manifestants qui exigent un changement de régime, dans lequel le peuple réitère son discours (**e1**) à l'interlocuteur qui est sourd. Il y a ainsi confusion entre le locuteur (**L**) et l'ex-locuteur (**I'**), de même que (**E1**) se confond avec (**e1**). Ce dernier porte l'idée de la volonté du peuple à récupérer l'Algérie.

Sur le plan polyphonique, on voit que le peuple algérien représente à la fois un locuteur et un énonciateur et que ces deux instances se confondent. Le peuple prend en charge l'acte d'assertion « **vous allez tous dégager** » dans le but d'assurer que tous les participants de près ou de loin à la direction du pays doivent partir. Toutes les voix de cet énoncé se confondent et

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

portent sur un même locuteur avec un même énonciateur et à un seul PDV : le peuple insiste sur le départ du système. Il s'agit ainsi d'un monologue.

- **Ceux qui ont voté diront un jour : « si j'avais su, j'aurais été du côté du Hirak au lieu d'être Harki »**

*Figure 3*

Ce slogan est un discours rapporté imaginé par les manifestants. Du point de vue dialogique, on y distingue deux énoncés. Un énoncé enchâssant E dans « ceux qui ont voté diront un jour : « si j'avais su, j'aurais été du côté du Hirak au lieu d'être Harki » ». Il correspond à la réaction des participants aux élections du 12 décembre 2019. C'est une reprise d'un discours qui n'est pas encore prononcé par les harkis, mais imaginé comme conséquence du soutien au régime en place. Dans cet énoncé, les harkis répondent par un énoncé enchâssé (e) qui exprime le regret des votants d'avoir été du côté du pouvoir au lieu d'être avec les manifestants. Il y a ainsi un énonciateur de l'énoncé enchâssant (E1) qui exprime tout l'énoncé et un énonciateur de l'énoncé enchâssé e1 « si j'avais su .... d'être Harki ».



Du point de vue polyphonique, ce discours porte plusieurs voix et plusieurs pdv. (L) représente les manifestants du hirak. On distingue ainsi deux énonciateurs, un (E1) assume le pdv1 qui représente l'idée du regret de n'avoir pas été parmi les hirakistes, lorsqu'il sera réellement produit. Alors que (E2) représente les manifestants qui soutiennent le pdv2 que les harkis vont regretter de n'avoir pas été à côté du « hirak ». Ainsi, (L) se confond avec (E2) car ils partagent le pdv2, alors que (E1) partage le pdv1.

- **« Macron, la fatma te dit : « l'Algérie a déjà ses hommes, occupe-toi de tes gilets jaunes ! » »**

*Figure 4*

Il s'agit d'une pancarte qui porte en elle une réponse cinglante des manifestants algériens à la position de Macron qui a été mal perçue en Algérie. Dans un tweet, Macron dit que le « président Bouteflika ouvre une nouvelle page pour la démocratie algérienne ».



## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

Suite à cette intervention, les Algériens accusent Macron d'ingérence dans les affaires de l'Algérie.

C'est un discours rapporté dont on trouve du dialogisme qui s'analyse comme suit : on trouve un énoncé enchâssant (E) « **Macron, la fatma te dit : « l'Algérie a déjà ses hommes, occupe-toi de tes gilets jaunes !** », où les manifestants s'adressent au président français pour lui rappeler que l'Algérie n'a pas besoin d'aide puisqu'elle a ses hommes qui s'occupent d'elle. Cet énoncé est la réponse à l'énoncé (e) de la position de Macron sur la décision du président Bouteflika de renoncer à briguer un cinquième mandat suivi du report de l'élection présidentielle.

On décèle ainsi un énonciateur principal (E1) responsable de l'énoncé (E), qui défend l'idée que le peuple algérien veut changer son destin et de ne pas accepter que les étrangers s'immiscent dans les affaires de l'Algérie, et un (e1) responsable de (e) qui essaye de se mêler des affaires de l'Algérie sans y être invité.

Du point de vue polyphonique, on trouve plusieurs voix et pdv. Nous observons qu'il y a deux locuteurs. (L) qui revoie aux hirakistes. Il est responsable de (E). (I') renvoie à la Fatma, à savoir la femme algérienne avec une connotation aux différents discours coloniaux désignant la femme algérienne. Nous distinguons ainsi deux énonciateurs : (E1) est responsable de « l'Algérie a déjà ses hommes, occupe-toi de tes gilets jaunes », et (E2) soutient l'idée que la décision de Bouteflika ouvre une nouvelle page pour la démocratie algérienne. On décèle ainsi deux pdv : **pdv1** soutient l'idée de la bonne décision de Bouteflika qui renonce à briguer un 5<sup>ème</sup> mandat, suivi du report des élections présidentielles, et un **pdv2** porte l'idée que l'Algérie n'a pas besoin d'aide, elle peut s'occuper d'elle-même.

### 3. Le détournement

Le détournement est la « capacité à faire entendre outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Bres, 2001 : 83). Le détournement est envisagé comme un phénomène dialogique et polyphonique, car il met en avant plusieurs énoncés et plusieurs voix. Le détournement n'a pas de marque spécifique, il est interprétable.

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

Selon Bres (2019 : 140), « le dialogisme du détournement est le plus souvent d'ordre interdiscursif, les discours détournés, pour pouvoir appartenir à la mémoire discursive, doivent relever de la culture populaire ou de la culture savante ».

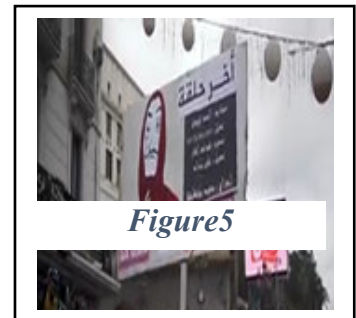
- « LA CASA DEL MOURADIA »

Plusieurs slogans ont été brandis par le peuple algérien pendant les manifestations, ce dans le but de dénoncer leur attachement à l'unité nationale. Ils montrent l'humour et la créativité des manifestants. Ces derniers ont également détourné plusieurs expressions, titres de film et les noms des grandes marques afin de créer des slogans qui portent différentes significations.

Dès les premières manifestations, un chant s'impose chez les Algériens : « **LACASADELMOURADIA** ». Il s'agit d'un chant des supporters d'un club de foot l'Union Sportive de la Medina Alger (USMA), un quartier populaire de la capitale qui s'est imposé dès le 22 février 2019 comme l'hymne du mouvement de contestation.

Cet énoncé a été formé par analogie avec le titre d'une série espagnole ayant le titre de « la casa del papel », diffusée sur Netflix et dont la signification est la « maison de papier » pour « maison de la monnaie ». Dans cette série, on voit une bande de braqueurs professionnels de banque prendre « la casa del papel ». En reprenant ce titre de série, les Algériens, particulièrement les supporters du club de football de l'USMA, assimilent les locataires d'El Mouradia, siège de la présidence algérienne, à la « maison des monnaies ». Le palais présidentiel algérien est le siège du braquage des richesses de l'Algérie, mené par Bouteflika et son clan.

Dans cet énoncé, nous observons un phénomène dialogique qui consiste dans le détournement. Il s'effectue par reprise dialogique du segment « **la casa del** », appartenant à un énoncé précédent, et la substitution de « **papel** » par « **Mouradia** ». Dans cet énoncé, nous distinguons un énoncé **E** « **la casa d'el Mouradia** » qui renvoie au lieu où se trouve le palais de la présidence. Cet énoncé est le détournement d'un autre énoncé (**e**) « **la casa del papel** ». A entendre « **la casa del Mouradia** », l'auditeur ou le lecteur pensera à l'énoncé (**e**) « **la casa del papel** ». Nous avons aussi plusieurs points de vue et plusieurs voix. Le locuteur (**L**) de cet énoncé représente les hirakistes qui se sont basés sur l'énoncé (**e**) afin de le produire. On



## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

peut également distinguer deux énonciateurs dans cet énoncé : (E1) qui défend l'idée que « la casa d'el Mouradia » est un lieu de la présidence algérienne, alors que (E2) le lieu où se déroule le vol des richesses de l'Algérie. (E1) assume le **pdv1** qui est l'idée que El Mouradia est le siège de la présidence et (E2) assume le **pdv2** qui porte sur l'idée que El Mouradia est le siège du casse du siècle en Algérie.

- « **Le crédit de votre vie est insuffisant pour effectuer ce mandat** »

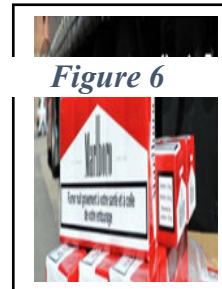
Le même phénomène s'observe dans l'énoncé cité dans le quotidien El-Watan : « le crédit de votre vie est insuffisant pour effectuer ce mandat ». Il s'agit d'une pancarte qui interpelle sur l'état de santé d'Abdelaziz Bouteflika. Il a été construit sur le modèle d'un énoncé qu'on entend lorsqu'on utilise son téléphone pour appeler et que le crédit est insuffisant. La structure syntaxique de ce slogan est identique à celle de l'énoncé objet de détournement, avec quelques modifications dues aux adaptations morphologiques et lexicales : remplacement de « **cet** » par « **ce** » ; « **appel** » par « **mandat** », et ajout d'un élément syntaxique au niveau du syntagme nominal en début de l'énoncé « **devotrevie** ».

Par ailleurs, nous pouvons distinguer un énoncé (E) : « **le crédit de votre vie est insuffisant pour effectuer ce mandat** ». A travers cet énoncé, les manifestants rappellent au candidat malade que son état de santé ne lui permet pas de se représenter à un autre mandat présidentiel. Les manifestants revendiquent, avec humour, leur refus d'un cinquième mandat. Il s'agit d'un détournement de l'énoncé (e) « **votre crédit est insuffisant pour effectuer cet appel** ».

On distingue également deux énonciateurs : (E1) qui pense que le président est malade, il faut qu'il prenne soin de lui, alors que (E2) rejette le hold-up du clan du président. Il y a ainsi un locuteur principal (L) qui correspond aux manifestants algériens. (E1) assume le **pdv1** qui porte l'idée que le président est malade, alors que (E2) assume le **pdv2** qui porte sur l'idée du rejet du hold-up du clan présidentiel. On trouve que (L) s'identifie (E2), car il partage le **pdv2**, alors que (E1) assume le **pdv1**.

- « Vous êtes mal barré, votre système nuit gravement à notre santé »

Avec humour, les manifestants algériens détournent certaines enseignes ou marques commerciales. Sur une pancarte qui réfère à la culture des consommations



globales, les manifestants se sont servis d'un paquet de cigarettes la plus connue en Algérie, « Marlboro », afin de s'attaquer aux gouvernants et dénoncer leurs actions.

Il s'agit d'un slogan destiné au clan qui entoure le président Bouteflika pour lui dire qu'il est mal barré et que le peuple algérien ne veut plus du passé, mais il veut d'un avenir sans lui.

Du point de vue dialogique, l'énoncé principal (**E**) porte sur le fait que les hirakistes dénoncent un système de gouvernance qui règne depuis l'indépendance. Le peuple algérien s'étouffe et s'ennuie de ce système qui n'a rien apporté pour le développement du pays ni pour son peuple qui est dépendant du pétrole. Ainsi, le système de santé est malade, l'éducation n'a jamais été réformée comme il le fallait, le chômage bat son plein dans un pays en chantier. Cet énoncé est le résultat du détournement d'un autre énoncé (**e**) « **Marlboro fumer nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage** ». Le tabagisme est l'une des principales causes de mortalité dans le monde.

Du point de vue polyphonique, on distingue un locuteur (**L**) qui représente les manifestants algériens. Il y a aussi deux énonciateurs : (**E1**) qui fait référence à la cigarette et au fait que fumer nuit à la santé, et (**E2**) qui fait référence aux hirakistes dénonçant la pouvoir en place et demandant un changement radical du système. Dans ce cas, on trouve deux pdv :

pdv1 porte l'idée que fumer tue, alors que **pdv2** porte sur l'idée d'éloigner les tenants du pouvoir des leviers de l'Etat. Ainsi, (**L**) s'identifie à (**E2**) car il partage le **pdv2**, alors que (**E1**) partage le **pdv1**.

#### 4. L'interrogation

L'interrogation permet de faire réagir l'interlocuteur à donner une réponse à des demandes de dire et de faire. Selon Bres et al. (2019 : 243), l'interrogation est « l'une des

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

trois modalités énonciatives obligatoires, aux côtés de l'assertion et de l'impération. Pragmatiquement, l'interrogation place l'allocataire devant l'alternative répondre/ne pas répondre. L'analyse conversationnelle la définit comme une paire-adjacente question/réponse ». Dans un discours, on peut dialogiser les énoncés qu'ils actualisent d'une façon différente selon l'interrogation qui peut être totale ou partielle.

Selon Bres et *al.* (2019 : 243), d'une part, l'interrogation totale « est associée en discours à la production de différents effets de sens : demande d'information, demande de confirmation, délibérations, infirmation, sollicitations, ordre, etc., qui peuvent être subsumés par la notion sémantique de mise en débat (Moignet, 1966) ». D'autre part, l'interrogation partielle, « à la différence de l'interrogation totale, ne met pas en débat : l'énonciateur E1 questionne sur un actant ou un circonstant de l'énoncé présupposé » (Bres et al., 2019 : 249).

- « **Qui a ordonné de noircir le printemps de Kabylie en tuant ses lions féroces qui ont défendu l'Algérie ?** »

Plusieurs pancartes, faisant référence aux événements du printemps noir de 2001 en Kabylie, ont été brandies par les manifestants comme « qui a ordonné de noircir le printemps de Kabylie en tuant ses lions féroces qui ont défendu l'Algérie ? ».

Le peuple algérien vit la répression, il était toujours réprimé par les forces de l'ordre pour une simple revendication de ses droits légaux et légitimes. Le pouvoir recourt souvent à la violence pour s'imposer et écarter le peuple de son objectif souhaité. C'était le cas aussi lors du *hirak* bien que le peuple soit resté pacifique, il était réprimé et privé d'accéder à la capitale de son pays ainsi qu'au palais présidentiel, ce qui a fait revivre le souvenir du printemps noir.

Le slogan « **qui a ordonné de noircir le printemps de Kabylie en tuant ses lions féroces qui ont défendu l'Algérie ?** » représente une interrogation partielle dans laquelle les manifestants rendent hommage aux martyrs, victimes des balles explosives tirées par les forces gouvernementales algériennes, sous ordres de hauts gradés militaires et responsables politiques.

Dans cette interrogation, on distingue un énoncé (E) dans lequel l'énonciateur (E1) prend la responsabilité de s'interroger sur un actant de l'énoncé présupposé « que le printemps est devenu noir après le massacre vécu en Kabylie ». Il y a aussi un locuteur (L)

Figure 8



## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

qui réfère à la voix des hirakistes. Cette interrogation attend une réponse de la part des gouvernants. Dans cette réponse, on trouverait un (E1) qui assume le **pdv1** qui porte sur l'idée de s'interroger sur le responsable de ses tueries. Ainsi, (E2) qui nierait la responsabilité de l'Etat dans la fusion de sang en Kabylie de 2001, qui assume le **pdv2** qui porterait sur la réponse obtenue suite à cette interrogation.

### 5. L'opposition

L'opposition est l'un des procédés polyphoniques et dialogiques. Elle se présente généralement avec la conjonction ' mais ' sous deux formes : mais rectificatif et d'opposition concessive. Selon Ducrot (1984 : 229), dans « les énoncés du type « p mais q » [...] le premier segment (p) est présenté comme un argument pour certaine conclusion (r), et le second pour la conclusion inverse ».

A son tour, Bres (1999) explique le phénomène de l'opposition polyphonique, en s'inspirant des analyses d'Oswald Ducrot, où il remplace les deux tours « p mais q » par « x mais y ». Il affirme que « dans certaines occurrences de [x mais y] x n'est pas nécessairement dialogique, dans d'autres il l'est parfaitement », comme le présente cet auteur dans l'exemple suivant : « la morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, mais le socialisme sans la morale, ce n'est rien ».

D'après Bres,(1999 :38) « l'assertion de l'élément x, comme lorsque [la morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité] est, comme lorsque la concession est formellement exprimée par certes, attribué a e1. Altérité énonciative explicitable : La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité comme tout un chaque un s'accorde à la penser] ».

- « **Non aux élections** »

Il s'agit d'un slogan principalement récité au cours des protestations en Algérie avant le 12 décembre 2019. Les manifestants scandent « non aux élections » qui est leur rejet du processus électoral engagé par le chef de l'état-major.

Dans ce slogan, il y a du dialogisme qu'on peut analyser comme suit : nous distinguons un énoncé principal (E) « **Non aux élections** » qui montre que le peuple algérien est contre l'élection présidentielle. Cet énoncé est la réponse à l'énoncé

*Figure 9*



## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

précédemment produit (e) « il faut organiser les élections », défendu par tous ceux qui sont pour que l'élection présidentielle soit organisée. Dans cet énoncé, il y a un énonciateur principal (E1) qui répond au précédent énonciateur (e1) comme suit : (E1) défend l'idée que le peuple algérien refuse l'élection présidentielle, (e1) défend ceux qui tentent d'organiser l'élection (le pouvoir, les généraux, les partis politiques inféodés, etc.).

Aussi, nous distinguons plusieurs voix dans ce discours : (L) qui représente les « hirakistes » et (I') qui représente le pouvoir, les partis politiques inféodés au système, les généraux, les baltadji, etc.), ceux qui essayent de diriger le déroulement des élections en éliminant la voix de peuple. Nous avons également deux E (E1 et E2) : (E1) représente ceux qui plaident pour la planification de l'élection. (E1) renforce le Pdv1 qui représente l'idée d'officialiser la continuité des procédures du vote. (E2) représente le peuple qui rejette les élections à cause de l'illégitimité du pouvoir qui assume le pdv2 qui représente l'idée du rejet des élections.

- « **Non au scénario égyptien en Algérie** »

Ce slogan est une traduction de la version arabe et anglaise d'un énoncé sur une pancarte brandie par un manifestant du hirak. « Non au scénario Égyptien en Algérie » porte sur un slogan qui dénonce l'amalgame entre la situation algérienne avec celle de l'Égypte, et la peur que les gouvernants tentent de semer chez les Algériens qui contestent leur légitimité. Les manifestants algériens refusent cette idée et poursuivent leur combat pour le changement pacifique en Algérie.



Dans ce slogan, nous distinguons un énoncé principal (E) « **non au scénario égyptien en Algérie** ». Il exprime la non-reproduction du même scénario dramatique et politique que celui de l'Égypte. Ce slogan est une réponse à l'énoncé (e) « **le hirak mènera à la situation égyptienne en Algérie** ».

Du point de vue dialogique, cet énoncé distingue deux énonciateurs, (E2) répond à l'énonciateur (E1). (E1) renvoie aux gouvernants et tous les tenants du pouvoir qui tentent de faire peur aux manifestants avec l'idée que le changement politique en Algérie mènera au même scénario que celui de l'Égypte, alors que (E2) défend l'idée d'appliquer des changements au sein du système politique algérien qui ne sont pas identiques à ceux réalisés en Égypte

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

Nous distinguons également un locuteur (L) qui représente les citoyens algériens. (E1) assume le **pdv1** qui représente l'idée que le hirak mènera au scénario égyptien, alors que (E2) assume le **pdv2** qui représente l'idée que le peuple algérien est contre l'idée du scénario égyptien, Ainsi, (L) assume (E) et se confond avec (E2), car il partage le **pdv2**, alors que (E1) assume partage le **pdv1**.



« Non aux partis du kachir »

Il s'agit du slogan le plus polémique pour exprimer le rejet de tous les clans de « cachiristes » qui désigne les courtisans du clan Bouteflika. Le terme « cachiristes » vient d'un produit alimentaire (sandwich au cachir) offert comme une récompense au public mobilisé durant les meetings des partisans de Bouteflika.

Dans ce slogan, on distingue un énoncé (E) qui présente l'opposition aux **partis du «cachir»**. C'est la réponse à un énoncé antérieur (e) supposé « **les cachiristes soutiennent le pouvoir en place** ». Deux énonciateurs apparaissent : (E1) porte sur ceux qui défendent le régime en place et sa poursuite. En revanche, (E2) porte sur le rejet des partis satellitaires supportant le clan Bouteflika

A travers ce slogan, nous dégagons un locuteur (L) qui se confond avec (E2) et défend le **pdv2** qui est l'idée de rejet de tous ceux qui ont travaillé avec les Bouteflika. (E1) assume le **pdv1** qui est l'idée du maintien du régime en place.

### 6. La présupposition

La présupposition est considérée par Ducrot comme l'un des phénomènes polyphoniques. Un présupposé est un contenu (sens) implicite inscrit dans l'énoncé. Il reste invariable en dépit de toute modification syntaxique peut subir (interrogation, négation). Pour

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

Ducrot (1984 : 25), « la détection des présupposés n'est pas liée à une réflexion individuelle des sujets parlants, mais qu'elle est inscrite dans la langue ».

- « **Libérez les détenus d'opinion** »

L'un des slogans brandis par les manifestants algériens, suite aux arrestations et condamnations quotidiennes que le pouvoir exerce sur les manifestants pour avoir brandi le drapeau amazigh, ou d'avoir seulement exprimé son refus pacifiquement au régime en place. En effet, ces arrestations ont pour objectif de ridiculiser le hirak et de le détourner de ses objectifs principaux.



Du point de vue dialogique, le présent énoncé (**E**) dévoile que le peuple algérien soutient les détenus d'opinion et revendique leur libération. Il met en scène un énoncé posé (**e**) « il y a des prisonniers détenus d'opinion ». Dans cet énoncé, nous distinguons un énonciateur (**E1**) qui soutient et revendique la libération des détenus d'opinion, tandis que (**E2**) incite à l'emprisonnement des manifestants. Nous constatons également qu'il existe un locuteur (**L**) qui revient aux manifestants algériens. Ainsi, (**E2**) assume le pdv2 portant l'idée qu'il faut libérez les détenus d'opinion, alors que (**E1**) assume le pdv1 portant l'idée qu'il y a des détenus d'opinion. (**L**) se confond avec (**E2**) et assume le pdv2, alors que (**E1**) assume le pdv1.

- « **Magistrat réveille-toi, va juger Saïd et Toufik** »

Le soulèvement populaire algérien a pu dévoiler diverses réalités sur la justice du pays et sur les magistrats qui sont censés défendre le pays, en condamnant tout acte qui atteint au code de la déontologie. Cependant, les magistrats algériens participent à la dégradation du pays, du fait qu'ils n'ont pas accompli leur noble mission et appliqué les lois sur le pouvoir en place.



Du point de vue dialogique, l'énoncé (**E**) met en scène le sommeil des magistrats, éloignés de la justice. Cet énoncé est mis en scène grâce un énoncé présupposé (**e**). Nous avons également deux énonciateurs, (**E1**) qui porte sur le fait que le magistrat ne fait pas son devoir, alors que le posé met en avant un (**E2**) qui porte sur le fait qu'il y a une injustice en Algérie. Nous observons qu'il y a un locuteur (**L**) qui revient aux manifestants algériens.

(E1) assume le **pdv1** qui consiste dans l'idée du sommeil des magistrats en restant silencieux face aux transgressions enregistrées contre le peuple algérien et les intérêts du pays. (E2) assume le **pdv2** qui est l'idée des magistrats ne font pas leur travail. À cet effet, (L) se confond avec (E1) car il partage le **pdv1** quant à (E2) assume le **pdv2**.

### 7. Le conditionnel

D'après J. Bres et al. (2019 : 95), « le conditionnel est énonciativement un temps dialogique en langue : son emploi présuppose un dédoublement énonciatif E1 /e1. Il diffère en cela de la future, qui ne développe pas d'hétérogénéité énonciative en langue, mais peut avoir des emplois dialogiques en discours, lorsque le co(n)-texte l'y oblige ». Toujours pour ces auteurs, « le conditionnel est donc une forme temporelle dialogique en langue : son emploi s'appuie toujours sur un dédoublement énonciatif E1 /e1 ».

- « Vous nous avez vendu du rêve nous aimerions être remboursé »

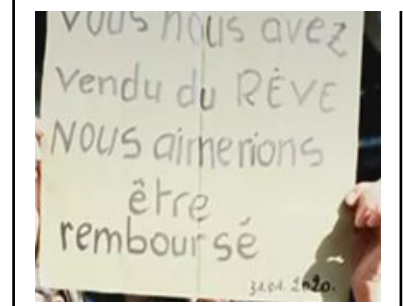
À travers le hirak, le peuple algérien revendique un changement radical du système, ainsi qu'une transition démocratique et un consensus national.

Le présent énoncé, « vous nous avez vendu du rêve nous aimerions être remboursés », exprime le souhait du peuple algérien de changer de régime politique et récupérer la

souveraineté du pays. Avec le verbe au conditionnel, « « aimerions », cet énoncé présuppose que le gouvernement a promis mondes et merveilles aux Algériens et que le résultat n'est pas celui attendu, ce qui fait que le peuple demande à être remboursé (lui rendre le pouvoir).

Dans cet énoncé, on distingue deux énonciateurs. (E1) le rêve vendu aux Algériens par les gouvernants pour s'accaparer le pouvoir. (E2) qui défend l'idée que le peuple algérien souhaite que l'Algérie revienne au peuple et que ses richesses soient distribuées de façon équitable. Sur le plan polyphonique, on distingue deux ensembles de paramètres énonciatifs et plusieurs voix et point de vue. On aperçoit un (L) qui représente les manifestants. (E1) assume le **pdv1** représenté par les promesses non-tenues par les gouvernants, alors que (E2)

Figure 14



## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

assume le **pdv2** qui porte sur le rejet du pouvoir en place. Dans ce cas, (L) s'identifie à (E2), car il assume le **pdv2**, et que (E1) assume pdv1.

### 8. La concession

C'est le fait d'accepter un fait qui devrait empêcher la réalisation d'un autre fait mais qui ne l'empêche pas. Dans le Dictionnaire de linguistique J. Dubois (2002 :106) la définit comme « Une subordonnée qui indique la raison qui pourrait s'opposer à l'action indiquée par la principale : elle est introduite par les conjonctions ou locutions conjonctives bien que, quoique, etc. »

Selon Bres (1999 : 38) :

« Soit la structure prototypique [w, bien sûr x mais y]. Argumentativement, E1 asserte w, s'accorde temporairement avec l'assertion de x imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de w, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de x en lui opposant y. L'énoncé x est dialogique. E1 en le concédant à e1 le lui attribue :

Le XXème siècle n'est décidément pas un siècle humain. Bien sûr, la démocratie a tendance à se généraliser [...]. Bien sûr, il y a eu des progrès. Mais voilà que [...] les pays développés s'acheminent vers une guerilla contre ceux qu'ils appellent des « envahisseurs » ».

- « **Oui pour un Etat civil, non à un état militaire** »

A chaque discours du vice-ministre de la défonce, le « hirak » répond invariablement par le slogan « oui pour un Etat civil, non à un état militaire » pour confirmer par l'adverbe oui que l'Algérie est un Etat civil et non militaire. Nous retrouvons cela sur différentes pancartes qui servent aux manifestants d'exprimer à la fois un rejet.



*Figure 15*

Dans ce slogan, on peut trouver du dialogisme qui s'analyse comme suit : dans l'énoncé principal « Etat civil, non pas militaire », l'Algérie est un état civil, « état de droit » non militaire. Il rappelle la pertinente historique de la résolution du Congrès de la Soummam portant sur la primauté du politique sur le militaire, cet énoncé est la réponse à la

## Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphonique et dialogique

---

présupposition que l'Algérie est un « état militaire », car ce sont les militaires qui se sont accaparés du pouvoir après l'éviction de Bouteflika. C'est également l'idée prétendument acceptée par les gouvernants qui veulent que l'Algérie soit gouvernée par des militaires, dont le général du corps d'armées qui prend la parole chaque semaine pour défier, menacer, positionner l'armée, etc.

On décèle ainsi un énonciateur principal (**E1**), en la personne de(s) manifestant(s) auteur(s) et porteur(s) de pancartes, ainsi que tous les manifestants qui scandent tous les vendredis et mardis ce slogan. Il répond au précédent énonciateur (**e1**) qui est le discours du général de corps d'armées. On voit que (**E1**) défend l'idée que le pouvoir doit être démocratique et l'Etat de droit, il doit être un état civil, alors que (**e1**) voit que l'Algérie doit se soumettre au système militaire. Par ailleurs, on distingue plusieurs voix dans ce slogan. On trouve un locuteur et deux énonciateurs. (**L**) représente les manifestant, (**E1**) qui défend le pouvoir militaire, (**E2**) qui défend le pouvoir démocratique, « un Etat civil ». Cela montre qu'il y a deux points de vue (pdv) comme suit : le pdv1 renvoie à l'idée que l'Algérie est gouvernée par le système militaire, alors que le **pdv2** représente l'idée que l'Algérie est un Etat civil démocratique régi par l'état de droit. A chaque énonciateur correspond un pdv. (**E1**) assume le (**pdv1**) et (**E2**) assume le **pdv2**. Toutes ces voix montrent que (**L**) assume le **pdv2** et se confond avec (**E2**), alors que le **pdv1** se confond avec (**E1**).

### Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de relever et d'analyser les discours des « hirakistes ». Nous avons pu analyser quelques phénomènes dialogiques et polyphoniques observés dans ces discours tels que : la négation, le détournement, etc. Nous avons pu voir qu'il y avait une pluralité des voix dans ces discours, ce qui confirme que les discours des « hirakistes » sont polyphoniques et dialogiques.

## Conclusion générale

---

### Conclusion générale

L'objet de notre travail de recherche était de présenter une recherche inédite en analyse du discours, du traitement du sens, plus particulièrement des théories polyphoniques et dialogiques qui s'intéressent à l'analyse des contenus discursifs. Cette analyse nous paraît incontestable dans le contexte mouvementé que vit actuellement l'Algérie.

Afin de répondre à notre problématique de départ, nous avons subdivisé notre travail en deux chapitres. Le premier représente une conception générale des principaux concepts essentiels à notre recherche. Nous avons montré que la polyphonie a été empruntée aux travaux de M. Bakhtine, puis elle a été reprise par O. Ducrot pour traiter des énoncés où se laissent entendre différentes voix. La polyphonie prend en considération la question de pluralité de points de vue et des voix.

Le dialogisme est né des réflexions de Bakhtine, puis repris par des linguistes et analystes du discours, à l'exemple de Jacques Bres qui s'est basé sur la pensée bakhtinienne qui précise que le dialogisme est « cette dimension constitutive qui tient à ce que le discours dans sa production, rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours » (J. Bres, 2001 :84). A travers ce concept, nous nous sommes intéressées au fait que les énoncés que nous produisons dans un échange, sont influencés par d'autres énoncés produits par d'autres et que tout énoncé est dirigé vers un autre.

Enfin, nous avons abordé les théories polyphoniques et dialogiques qui ont été prises en charge par trois théories distinctes, parmi elles, nous nous sommes focalisées sur la théorie de Ducrot qui se base sur la polyphonie et celle de Bres qui se base sur le dialogisme. Le second chapitre consiste en une analyse des slogans des manifestants du « hirak ». Le choix des slogans a été déterminé par les besoins de notre recherche. Ainsi, notre attention est centrée sur l'identification des marques linguistiques relevant de la polyphonie et du dialogisme telles que la négation, le discours rapporté, le détournement, l'interrogation, l'opposition, la présupposition, le conditionnel, la concession.

Au terme de notre travail de recherche, nous pouvons conclure que, dans la majorité des cas de l'échantillon analysé, les discours des manifestants algériens sont polyphoniques et dialogiques. Cela nous permet d'affirmer nos trois hypothèses qui stipulent que les discours des « hirakistes » sont polyphoniques et dialogiques. Nous y distinguons plusieurs voix et points de vue. Ils comportent des marques dialogiques, à savoir des discours autres que

## Conclusion générale

---

ceux du locuteur, ceux relevant du déjà dit et des réponses aux discours d'autrui. Enfin, les discours

des manifestants comportent des phénomènes dialogiques et polyphoniques à savoir la négation, le détournement, le discours rapporté, l'opposition, la concession, l'interrogation, la présupposition, etc.

Notre travail de recherche est un essai pour démontrer les procédés polyphoniques et dialogiques présents dans les slogans des manifestants algériens. La polyphonie et le dialogisme sont des phénomènes très vastes. Notre travail ouvre une piste future pour d'éventuelles recherches sur d'autres travaux sur ces phénomènes avec d'autres approches.

## Références bibliographiques

### Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », dans *Langagen°73. Les Plans d'Énonciation.*, disponible sur le site <http://www.persee.fr>.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1978), *Les formes du discours rapporter*, dans *Le dire et le dit*, DUCROT. Oswald, (1984), Paris : Minuit.
- BALLY, Charles, (1932), *Linguistique générale et linguistique française*, p : 31, dans D. Maingueneau, P. Charaudeau, (2002), *Dictionnaire d'Analyse Du Discours*, Ed de Seuil, Paris.
- BENVENISTE, Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.
- BRES, Jacques, (1999), « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », dans *Modèles linguistiques*, Montpellier III.
- BRES, Jacques, (1999), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français » dans Bres J. et al., *L'autre en discours*, Montpellier III, pp 191-212.
- BRES, Jacques, (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie », dans J. Bres et al. (éd), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- BRES, Jacques, (2007), « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », dans R. Therkelsen, al., (2007), *SproloogPolfoni*, Aarhus Universitetsforlag.
- BRES, Jacques et NOWAKOWSKA, Alexandra, (2001), « Dis-moi avec qui tu dialogues...je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogique pour l'analyse du discours », dans *Marges linguistiques*. Montpellier III.
- BRES, Jacques et NOWAKOWSKA, Alexandra, (2006), « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », Dans Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Metz : Université de Metz.
- BRES, Jacques et ROSIER, Laurence, (2007), « Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », pp 238-251, dans Vauthier, B. (éd.), *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe*, Slavica Occitania, 25.

- BRES, Jacques, et VERINE, Bertrand, (2002), « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », dans *Faits de langues*, pp. 156-170. Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- BRES, Jacques et al.(2019), *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris : Classiques Garnier.
- CHAREUDEAU, Patrick, (1983), D. Maingueneau, P. Charaudeau, (2002), *Dictionnaire d'Analyse Du discours*, Ed de Seuil, Paris.
- CHAREUDEAU, Patrick, (1984), « Une théorie des sujets du langage », Dans *Langage et société*, n°28, fascicule 1, Centre d'analyse du discours Université de Paris XIII.
- DENDALE, Patrick et COLTIER, Danielle, (2006), « Élément de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », dans PERRIN, Laurent, *Le sens et ses voix*, Université de Metz.
- DETRIE, Catherine et al. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours: Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- DUCROT, Oswald, (1980), « Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs », disponible sur le site [http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie\\_III/Oswald\\_Ducrot.htm](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm)
- DUCROT, Oswald, (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » dans *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- DUCROT, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- DUBOIS, Jeanet al. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FILIPPI-DESWELLE, Catherine, (2012) « Du locuteur au sujet-énonciateur-locuteur », dans *Arts et Savoirs*, disponible sur le site <http://aes.revues.org>.
- FRANCOIS, Patrick, (2013), *Le marketing politique, stratégies d'élection et réélection*, Paris, le Harmattan.
- GUBERINA, Petar, « Une vision globalisante et dynamique du langage », *L'Énonciation*, *Le petit Robert*, (1994), Dictionnaire Historique de la Langue Française, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1991), *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1993), *Élément de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, Paris.
- MAINGUENEAU, Dominique et CHAREUDEAU. Patrick, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours* », Paris, Seuil.
- MAURY-ROUAN, Claire, al., (2007), « Voix du discours et position du sujet », dans *Cahiers de praxématique*. Université de Provence.

- NØLKE, Henning, (2004), *L'ouvrage de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- NØLKE, Henning, (2013), « L'ancrage linguistique de la polyphonie », Dans *Linha d'Água*, n° 26 (2), Université de San Paolo.
- NOWAKOWSKA, Alexandra, (2004), « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y », pp 25-56, Dans *Cahier de parxématique* 43, Montpellier 3.
- NOWAKOWSKA, Alexandra, (2005), « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », dans Bres et al. (2005), *Polyphonie et Dialogisme*, actes du colloque de CERISY, Paris : de b
- OLSEN, Michael, (2002), « Polyphonie-linguistique et littéraire VI. Roskilde
- PLENAT, Marc, (1979), *Sur la grammaire du style indirect libre*, dans *Le dire et le dit*, DUCROT. O, (1984), Pris : Minuit.
- RABATEL, Alain, (2001), « Les représentations de la parole intérieure, monologue intérieure, discours direct et indirect libre », dans *Langue française*, n° 132, Paris, Larousse.
- RABATEL, Alain, (2003), « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre », dans *La didactique du français*, Université Lyon 2.
- REBOUL, Olivier, (1975), *Le Slogan*, ED Complexe, Bruxelles.
- VION, Robert, (2005), « Modalisation, Dialogisme et Polyphonie », dans *Parole et Langage*, Université de Provence.
- VION, Robert, (2011), « Dialogisme et Polyphonie », dans *Linha d'Água*, n° 24. Université de Provence.

### SITOGRAPHIE

- COBBY, Franck, (2009), *Analyse-du-discours.com*, disponible sur le site <https://sites.google.com/a/analyse-du-discours.com/www/l-analyse-du-discours>, consulté le 19 décembre 2019.
- Analyse du discours, sur : <https://sites.google.com/a/analyse-du-discours.com/www/l-analyse-du-discours>, consulté le 19 décembre 2019.
- *Trésor de la langue française informatisé* accessible sur : <http://atilif.fr>, consulté le 26 aout 2020.
- Kerbrat-Orecchioni. Catherine, (1993), in *La notion du discours*, disponible sur le site : <http://www.analyse-du-discours.com/la-notion-de-discours>, consulté le 19 décembre 2019.

## Tables des matières

**Remerciement**

**Dédicaces**

**Sommaire**

**Introduction générale.....5**

**Chapitre Ier : Définition de quelques concepts fondamentaux.....7**

Introduction.....7

1. L'analyse du discours.....7

1.1. Le

discours.....8

1.2. L'interdiscours.....9

1.3.L'énonciation.....10

2. Lapolyphonie.....11

2.1. Le locuteur et l'énonciateur.....12

2.2. Le point de vue.....15

3. Le dialogisme.....16

3.1. Le dialogue.....16

3.2. Le dialogal.....17

3.3. Le dialogique.....17

3.4. Les types du dialogisme.....17

4. Les théories de la polyphonie et du dialogisme.....18

4.1. La théorie polyphonique d'Oswald Ducrot.....19

4.2. La théorie scandinave de la polyphonie ou ScaPoLine.....20

4.3. Le dialogisme chez Bres.....22

5. Le « Hirak ».....23

6. Le

slogan.....23

**Conclusion.....24**

**Chapitre II : Analyse de quelques phénomènes polyphoniques et dialogiques.....25**

Introduction.....	25
1. La négation.....	26
2. Le discours rapporté.....	29
3. Le détournement.....	31
4. L'interrogation.....	34
5. L'opposition.....	36
6. La présupposition.....	38
7. Le conditionnel.....	40
8. La concession.....	41
<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>42</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>43</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>45</b>
<b>Tables des matières .....</b>	<b>48</b>